



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE



Au service
des peuples
et des nations

Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC) - Long Term Agreement

Projet : ELABORATION DE LA TROISIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DU PREMIER RAPPORT BIENNAL DE L'ALGERIE AUPRES DE LA CCNUCC TCN&BUR1	
I. INFORMATIONS GENERALES	
<i>Intitulé de la mission :</i>	Recrutement d'un Expert Senior International en Atténuation des GES et installation de systèmes MRV
<i>Référence :</i>	EI2/07
<i>Type de contrat :</i>	LONG TERM AGREEMENT (LTA)
<i>Durée de la LTA :</i>	3 ans
<i>Durée de la mission :</i>	<p>Selon les besoins du projet - Nombre de jours estimés : 43 jours (ouvrables et de préparation à domicile) répartis sur toute la durée de la LTA (3 ans).</p> <p>Le consultant fournira les types de services et de prestations énumérés au point 5 au fur et à mesure des requêtes de missions qui seront consignées dans un contrat individuel de prestations pour chaque requête selon les prix validés à la suite de ce processus. Le PNUD ne donne aucune garantie quant à l'achat d'une quantité de Services pendant la durée de validité de la présente offre, qui sera de trois ans (durée du projet). Le PNUD considèrera une période raisonnable d'au minimum 20 jours pour prévenir anticipativement le consultant pour chaque mission. Le PNUD et le consultant conviendront de calendriers d'exécution raisonnable lors des requêtes.</p>
<i>Lieu :</i>	Alger et autres wilayas (Algérie)
<i>Date prévue de début :</i>	Juin 2020
<i>Superviseur :</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et la Directrice Nationale du Projet (DNP), l'expert international en Atténuation des GES et installation de systèmes MRV, collabore activement avec le Coordonnateur National du Projet (CNP).

II. CONTEXTE DU PROJET
<p>L'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en juin 1992 et l'a ratifiée en juin 1993. Elle s'est acquittée de ses obligations au titre de l'article 12 de la CCNUCC, en soumettant deux communications nationales, l'une en 2001 et l'autre en 2006.</p> <p>Le PNUD a apporté son soutien à la réalisation de ces deux premières communications nationales sur les changements climatiques. Il s'est engagé à appuyer l'Algérie pour l'élaboration de sa troisième communication nationale (TCN) et de son premier rapport biennal actualisé (BUR1) auprès de la CCNUCC. Ce projet a également pour finalité de renforcer les capacités des cadres et des experts des différents ministères concernés.</p>

départements ministériels et entités en charge du dossier (Partie algérienne) sur ce qui a trait à la reddition des comptes au titre du dispositif de transparence établi par la CCNUCC.

Le projet porte sur :

- (i) la réalisation de l'inventaire national des gaz à effet de serre (GES),
- (ii) l'analyse de la vulnérabilité et des besoins d'adaptation par rapport aux effets adverses des changements climatiques des secteurs des ressources en eau, des forêts de l'agriculture et de la santé,
- (iii) l'identification des actions susceptibles d'être entreprises en matière d'atténuation des émissions de GES,
- (iv) l'évaluation des besoins de la Partie algérienne en termes de financements, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet s'appuiera sur les travaux et les leçons tirées de l'exercice d'élaboration de la première et de la deuxième communications nationales, ainsi que sur les études réalisées au niveau des secteurs concernés par la problématique des changements climatiques, notamment ceux dont les actions sont jugées prioritaires au regard des vulnérabilités de l'Algérie.

Le processus d'élaboration de la TCN et du BUR1 s'appuiera sur une approche participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes (différents ministères et organismes sous-tutelle, collectivités locales, autorités locales, associations, médias, instituts de recherche, secteur privé et organisations internationales). Ceci vise à permettre l'intégration de la problématique des changements climatiques à tous les niveaux de l'action et de la prise de décision, pour ce qui a trait à la politique nationale de développement durable et de préservation de l'environnement. Ces acteurs participeront aux activités identifiées, par la fourniture de données et d'informations pour l'inventaire, le lancement d'études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que l'identification d'options et de mesures d'atténuation des émissions. Ils contribueront aussi au développement de méthodologies et aux initiatives d'information et de sensibilisation s'adressant au public et aux opérateurs économiques.

Les principales parties prenantes identifiées sont entre autres : APRUE, DGF, INRAA, INRF, CNTPP, ONS, CNES, CERIST, CDER, CNL, ONA, ONM, CNFE, CNDRB, ONEDD, CRSTRA, MdE, et les chambres de commerce, d'industrie, et d'agriculture.

III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

RESUME DE LA MISSION

L'expert international en Atténuation des gaz à effet de serre (GES) et installation de systèmes mesure, notification et vérification (MRV), recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au programme PNUD et du Directeur National du Projet, travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur national et les autres d'experts (internationaux et nationaux) recrutés dans le cadre du projet.

L'expert aura pour principales missions :

- Suivre l'évolution des activités réalisées par le groupe thématique Atténuation des GES et MRV ;
- Assurer une assistance technique et méthodologique au groupe thématique ;
- Appui à la définition, réajustement et réactualisation des activités ;
- Définition de la démarche méthodologique et de suivi scientifique de recherche autour de chaque action ;
- Appuyer le groupe thématique à développer des actions d'atténuation ;
- Suivi trimestriel et annuel de l'évolution des activités ;
- Travailler en collaboration avec l'expert inventaire GES et MRV.

Un groupe est créé pour se charger des travaux liés à la thématique "Atténuation des gaz à effet de serre (GES) et installation de systèmes mesure, notification et vérification (MRV)" servant à l'élaboration de la TCN et du BUR1.

Le groupe est coordonné par un expert national et est composé des représentants des secteurs et institutions concernés (ministères, agences, sociétés, administrations) des chercheurs, des universitaires, des spécialistes, des experts, et des membres de la société civile. La composition du groupe prend en considération l'équilibre du genre (homme-femme).

Le groupe thématique s'organise pour contribuer à la réalisation des études de synthèse, initier des études, à la production de rapports qui alimenteront la troisième communication nationale (TCN), le rapport biennal actualisé (BUR1) et les autres rapports ou études.

Le groupe de travail est permanent avec un nombre limité ; mais, il peut faire appel à toute personne compétente pouvant contribuer à la réalisation de ses objectifs.

Ce groupe de travail thématique sert aussi de trait d'union entre les institutions et le projet. Il assure notamment la collecte ainsi que le traitement et l'analyse des données et des informations sur les activités du projet. De même, ses membres s'attachent à diffuser les résultats des travaux du projet dans leurs départements et institutions respectifs.

Ce dispositif est mis en place avec la participation active de tous les secteurs, assistés par des experts nationaux afin d'assurer la formation et le renforcement des capacités des membres du groupe thématique et de garantir la mise en œuvre du projet de TCN et BUR1. Il est aussi attendu à la fin du processus, un transfert de connaissances et de savoir-faire à tous et un échange d'expériences entre les différents groupes de travail. Les différentes structures verront leurs capacités renforcées par cet exercice et pourront capitaliser cette expérience pour assurer la continuité du processus.

PRINCIPALES TACHES

- Animer les ateliers du groupe de travail thématique ;
- Orienter la collecte et l'analyse des informations sur les politiques et mesures d'atténuation des GES en Algérie ;
- Concevoir un programme de renforcement des capacités du groupe de travail ;
- Appuyer l'identification et la priorisation des options d'atténuation des secteurs prioritaires : énergie, industrie, transport, habitat, déchets, forêts, ... ;
- Identifier des actions d'atténuation potentielles pour la mise à jour des CDN ;
- Analyser les politiques, stratégies et mesures d'atténuation des émissions de GES dans les secteurs clés ;
- Orienter l'élaboration des scénarios d'émissions de GES, le scénario BAU et le développement de nouveaux scénarios d'atténuation, y compris leurs impacts macroéconomiques et sociaux ;
- Sélectionner des méthodologies et modèle d'atténuation, et proposer les formations à l'élaboration de scénarios et à l'utilisation du modèle d'atténuation. Appuyer l'élaboration de scénarios d'atténuation à l'horizon 2030 ;
- Piloter l'application du modèle pour la projection des émissions de GES avec le scénario BAU et les autres scénarios d'atténuation envisageables, y compris l'évaluation macroéconomique et sociale des mesures d'atténuation de GES ;
- Analyser les contraintes et les barrières liées à la mise en œuvre des politiques et mesures d'atténuation ;
- Evaluer les besoins financiers, de transfert de technologie et de renforcement de capacités pour la mise en œuvre des actions nationales et locales d'atténuation ;
- Évaluer les lacunes et les besoins pour atteindre les objectifs des politiques d'atténuation à mettre en œuvre à l'horizon 2030 ;
- Rédaction du rapport des mesures d'atténuation identifiées et développées.
- Participer à l'atelier national pour présenter les résultats de la modélisation, d'analyse et de prévisions des politiques et mesures d'atténuation ;
- Finaliser le rapport d'atténuation (politiques et mesures) pour sa soumission au CNC pour le processus de validation ;
- Contribuer aux actions d'information et de sensibilisation à l'intention des décideurs sur le système MRV et le développement des CDN ;
- Orienter la formation des groupes de travail et des experts de l'atténuation sur le système MRV ;
- Orienter la Formation du personnel technique sectoriel et local pour la définition de directives et l'application du MRV aux mesures d'atténuation des GES ;
- Participer à l'élaboration de méthodologies et d'outils pour la mesure, la notification, la

vérification (MRV) des actions d'atténuation de GES, et d'un manuel d'utilisation et de bonnes pratiques du MRV.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats ci-après sont attendus de la mission :

- Les actions d'atténuation réalisées, sont évaluées et les niveaux de réductions d'émissions obtenues, sont estimés ;
- Les contributions d'atténuation des différents secteurs évalués, sont identifiées ;
- La CDN est actualisée ;
- Les décideurs politiques sont informés et sensibilisés et prennent des décisions sur la CDN et le système MRV ;
- Les Institutions, secteurs, experts et parties prenantes sont formés pour mettre en œuvre le système MRV sur les actions d'atténuation.

V. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)*

Au fur et à mesure des missions convenues selon le calendrier estimatif ci-dessous

Le/La consultant (e) est chargé (e) de soumettre les livrables suivants :

1. Une note méthodologique de démarrage, en intégrant des éléments plus détaillés sur la planification opérationnelle de la mission sur **3 ans**(de juin 2020 au 31 décembre 2022).
2. La formulation plus précise des objectifs globaux de la thématique " Atténuation des émissions de GES et Installation de systèmes MRV" dans la TCN et le BUR.
3. Un plan d'actions destiné au groupe de travail intégrant les données et documents à récolter, assorti de dates clés.
4. Les relevés et l'interprétation des analyses.
5. Les rapports de mission reprenant :
 - Un compte-rendu de chaque atelier et des différentes rencontres et réunions (présences, agenda et décisions).
 - Les commentaires et recommandations de l'expert y compris la liste des tâches à accomplir par le groupe de travail en vue de chaque atelier.
 - Les livrables produits ci-dessus.
6. Le rapport des mesures d'Atténuation des GES et d'installation du système MRV.

VI. CHRONOGRAMME ESTIMATIF

Item	Nombre de jours	Année 1 : 2020			Année 2 : 2021					Année 3 : 2022				
		T3	T4	Total Jours	T1	T2	T3	T4	Total Jours	T1	T2	T3	T4	Total Jours
1	Note méthodologique	5		5										
2	Plan d'actions destiné au groupe de travail		6	6										
3	Relevés et l'interprétation des analyses					6		6	12					
4	Rapports de missions					5		5	10					
5	Rapport des mesures d'Atténuation des GES et d'installation du système MRV										10			10
		5	6	11		11		11	22		10			10

VII. QUALIFICATIONS

<i>Education:</i>	Minimum de BAC +5 en gestion de l'environnement, Chimie industrielle, génie des procédés industriels, climatologie, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission.
<i>Expérience:</i>	<ul style="list-style-type: none">- Références pertinentes dans le domaine de l'atténuation des émissions de GES (NAMAs, CDN, études d'efficacités énergétiques ...).- Un minimum de 10 ans d'expérience progressive et pertinente dans le domaine de l'atténuation des émissions de GES et MRV.- Expérience confirmée en animation de processus de concertation multi-acteurs et pluridisciplinaire de haut niveau.
<i>Langues :</i>	Parfaite maîtrise du français ; celle de l'anglais est hautement souhaitable
<i>Autres qualifications :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux changements climatiques.- Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des membres du groupe de travail.- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de travail collaboratif avec des personnes ayant des cultures différentes, et d'autres partenaires nationaux et internationaux.- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse.- Très bonne capacité rédactionnelle et de communication.

VIII. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

- CV ou P11 (annexe 3) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 2) dûment rempli et signé ;
- Une présentation du consultant et de ses motivations pour la mission ;
- Une proposition de la méthodologie de travail pour l'accomplissement de la mission ;
- Une proposition financière *

** La proposition financière doit être transmise séparément de la proposition technique dans un fichier codé.*

OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat sur la base des frais journaliers**

La proposition financière devra spécifier le tarif journalier et les frais de voyage et per diem, dans deux lignes séparées, les paiements seront effectués sur la base du nombre de jours travaillés pour chaque contrat individuel qui sera établi sur la base des requêtes du projet. Les montants validés seront valides pour la durée de la LTA.

L'offre financière doit être en dollar Américain

Voyage :

Tous les frais de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de voyage et de visa nécessaires pour les déplacements prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.

De manière générale le PNUD, ne devrait pas accepter des frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique. Dans le cas où le/la consultant(e) souhaite voyager dans une classe supérieure, les frais du voyage seront à sa charge.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais du voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

IX. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

A. EVALUATION TECHNIQUE

Critère technique	Note
<p>1</p> <p>Qualification académique : Diplôme supérieur en gestion de l'environnement, chimie industrielle, génie des procédés industriels, climatologie, planification du développement ou toute autre qualification connexe en lien avec la mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence-----02 pts • Master-----05 pts • Ingénieur -----07pts • Magister-----08 pts • Doctorat-----10 pts 	10
<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle confirmée en matière de l'atténuation des émissions de GES et MRV. <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 05 ans-----02 pts • 05 à 9 ans -----05 pts • 10 ans et plus-----10 pts - Expérience en matière de formation et en animation de processus de concertation multi-acteurs ,pluridisciplinaire et de haut niveau. <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 3 travaux-----02 pts • Plus de 3 travaux-----05 pts - Maitrise des méthodologies et outils d'évaluation de l'atténuation des émissions de GES (NAMAs, NDC, ...) et des systèmes MRV -----15pts - Une expérience établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes). <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 3 travaux-----02 pts • Plus de 3 travaux-----05 pts 	35
<p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et compréhension du contexte national et international sur les questions liées aux changements climatiques -----10pts - Capacité rédactionnelle et de communication -----05pts 	15
<p>4</p> <p>Expérience préalable dans la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'accord de Paris</p>	10
Total	70

B. ÉVALUATION FINANCIÈRE

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

C. NOTE GLOBALE

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

X. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org, en indiquant comme objet « **Recrutement d'un Expert Senior International en Atténuation des GES et installation de systèmes MRV– Projet : TCN&BUR1** ».

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.

Toute demande de clarification doit être transmise par écrit, ou par voie électronique à l'e-mail indiqué ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarifications seront communiquées par écrit ou par voie électronique à tous les soumissionnaires, sans que la source de la requête ne soit mentionnée.

XI. ANNEXES

ANNEXE 1- Individual Consultant General Terms and Conditions

ANNEXE 2- Lettre de confirmation d'intérêt

ANNEXE 3- Formulaire P11

ANNEXE 4 - Conditions Générales relatives aux contrats